PRIMAIRES PRESIDENTIELLES 2007

PV

du premier dépouillement du second tour
Mardi 30 mai 2006, de 10h à 16 h

L'émargement du second tour des primaires a eu lieu les 23 et 29 mai 2006 (cf PV).
Le dépouillement le 30 mai 2006.

Méthodologie

Toutes les opérations se sont déroulées sous le contrôle des mandataires et des personnes déléguées par les candidats. En cas d'hésitation ou de problème, les mandataires et moi-même ont été appelés à la table et les ont réglés au cas par cas comme lors du dépouillement du premier tour
Quatre tables de dépouillement de quatre personnes ont été mises en place. Déroulé des opérations pour chacune des tables :
- recomptage et vérification des enveloppes afin de vérifier le nombre issu de l'émargement. Au final, aucune erreur n'a été constatée sur l'ensemble des régions ;
- dépouillement (quatre personnes par table) : une personne ouvre les enveloppes contenant les bulletins ; une autre dit à haute voix le nom mentionné sur le bulletin ; et les deux autres notent le nombre sur 2 feuilles de dépouillement prévues à cet effet ;
- recomptage des bulletins si les nombres indiqués par les deux rédacteurs divergent ;
- vérification que la somme de l'ensemble des bulletins comptés correspond au nombre de votants ;
- rédaction et signature (par deux des quatre personnes) du PV par région, et transmission vers Serge Marolleau, qui centralise les données sur ordinateur ;
- mise sous scellé des bulletins par région effectuée par Serge Marolleau ;
- passage à la région suivante.

Résultats du dépouillement du 30 mai 2006 (cf. tableau joint par région) :

Inscrits	votants	Blancs	nuls	Abstentions sur bulletin	Exprimés	Yves Cochet		Dominique Voynet	
8513	**5181**	**278**	**88**	**120**	**4696**	2349	**50,02%**	2347	**49,98%**

Mireille Ferri
Secrétaire nationale adjointe aux élections
Le 13 juin 2006

Remarques :

Mireille Ferri

- Dès le début du dépouillement, sur demande de Michel Bock, les mandataires et moi-même nous nous sommes réunis devant l'ensemble des participants présents, sur le cas d'un bulletin où le nom de Dominique Voynet avait été entouré et coché. Suite à discussion, et malgré le désaccord préalable de Barbara Pompili, il a été convenu par consensus de considérer un bulletin valable quand la volonté du votant est manifeste et incontestable. La consigne a alors été immédiatement donnée aux quatre tables et sera appliquée tout au long du dépouillement.
- En fin d'après-midi, Michel Bock demande à ce que soient retirés deux bulletins sur lesquels le nom d'Yves Cochet était signalé. J'ai alors considéré que, conformément à la règle définie communément le matin même, les deux bulletins étaient valides et donc comptabilisés, tout comme l'avait été celui en faveur de Dominique Voynet. Michel Bock nous a alors signalé l'annulation précédente de quatre bulletins indiquant manifestement le choix de Dominique Voynet, considérés comme nuls parce qu'il s'agissait de bulletins de vote du premier tour comportant les noms des cinq candidats.
- Je n'ai pu m'assurer de la présence dans les enveloppes régionales correspondantes de ces quatre bulletins mentionnés, car elles avaient déjà été scellées. Ils seront retrouvés lors du recomptage le 13 juin.

Remarques des mandataires :

Michel Bock :

- Avant le dépouillement de la dernière région « Pays de Loire » j'ai fait opposition sur deux bulletins, l'un en Rhône Alpes, l'autre en PACA.
- Le premier a été validé rapidement malgré ma réticence par la présidente de la commission électorale, le second tardivement à la fin du dépouillement « Pays de Loire »
- La confusion était telle que beaucoup de présents ont déclaré l'égalité parfaite après le dernier bulletin dépouillé.
- J'ai donc demandé un recomptage ce qui m'a semblé ni scandaleux, ni inhabituel pour une élection aussi serrée.
- j'ai également fait remarquer , vu le mode de dépouillement que nous avions choisi (intention manifeste de l'électeur, même si cela ne correspond pas à la définition écrite dans la tribune des Verts), Pourquoi avoir refusé plusieurs bulletins pour Dominique Voynet qui eux étaient sans ambiguïté, mais du premier tour?

Pas de remarques des autres mandataires